

A vos agendas

Juillet / Août



Cinéma Plein Air

Le 10 juillet
Film "Les Choristes"

Club de Voile Stages d'été

du 13 au 17 juillet
du 3 au 8 août
pour les 7 à 17 ans



Collecte de cartons

le 21 juillet



Septembre

Collecte de cartons

le 8 septembre

Ball trap

les 12 et 13 septembre

Octobre

Soirée Années 80

le 3 octobre

Marche rose

contre le cancer du sein
Le 11 octobre



Novembre

Collecte de cartons

le 10 novembre

Collecte de cartons

le 13 octobre

Décembre

Collecte de cartons

le 18 décembre

La Maire et ses adjoints

Leurs attributions

Evelyne CAIL Maire de Seigy

Présidente de toutes les commissions communales et comités communaux

Claude BARAT Premier adjoint

En charge des bâtiments, de l'éclairage public, de la sécurité

Christine LEBERT

Deuxième adjointe

En charge de l'environnement, du cimetière

Jean-Marc BIET

Troisième adjoint

En charge de la voirie, de l'élagage, de l'urbanisme, de l'agriculture, de la viticulture, des marchés publics, et des finances.



Composition du Conseil Municipal

Lors de la rédaction du procès-verbal des élections municipales du 15 mars 2026, une erreur a été commise. Le tribunal administratif a rendu son jugement en date du 2 juin 2026.

La composition du Conseil Municipal est la suivante :

Maire : Evelyne CAIL

1er adjoint : Claude BARAT

2ème adjointe : Christine LEBERT

3ème adjoint : Jean-Marc BIET

Conseillers Municipaux : Mme Yvette MASSET, Mme Sylvie BARIZZI-LOISEL, M. Jean-Philippe NONET, Mme Dominique SALLÉ, Mme Nathalie PLAT, M. Dominique SIMONNET, M. Damien SELLIER, M. Jérôme BECUAU, M. Jean-Luc ESNAULT, Mme Florence FOUSSIER et M. Pascal BRAULT.

Aménagement du square Marcel Cottereau : un espace de tranquillité en projet



Le square Marcel Cottereau, situé à proximité de l'église, va bientôt se transformer pour offrir aux habitants un lieu apaisant, propice à la lecture et au recueillement.

Ce projet, prévu pour 2026, a été affiné en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France pour allier esthétique et fonctionnalité.

Les travaux comprendront :

- Un fleurissement soigné et la plantation d'arbres pour végétaliser l'espace,
- L'installation d'un kiosque, idéal pour se poser à l'ombre,
- La création d'un cheminement durable et accessible,
- Un point d'eau potable pour plus de confort.

Pour financer ces aménagements, la commune a sollicité des subventions (DETR et DDAD). Le budget total s'élève à 57 518,40 € HT, dont 46 014,72 € devraient être couverts par ces aides. Le reste à charge pour la commune serait ainsi de 11 503,68 €, sous réserve des montants finalement attribués.

Une fois le financement définitivement validé, un permis d'aménager sera déposé, avec l'accompagnement d'un architecte pour garantir la qualité du projet.

Restez informés : les prochaines étapes vous seront communiquées dès que possible !

Eglise Saint-Martin : Informations sur sa fermeture

Depuis juillet 2025, l'église est temporairement fermée au public en raison d'un incident survenu après la tempête de juin : des pierres se sont détachées à l'intérieur du bâtiment.

Après expertise, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) doit valider les prochaines étapes lors d'une visite sur place avec ses architectes. À ce stade, les travaux envisagés se limiteraient à des sondages du sol pour identifier l'origine de l'aggravation des fissures préexistantes.



Photo : François VIGREUX

L'église restera inaccessible tant que les interventions nécessaires, dont la nature exacte reste à définir, n'auront pas été réalisées. La commune devrait bénéficier de subventions pour financer ces travaux. Nous vous tiendrons informés de l'avancée du dossier.

Logements au 3bis et 5, rue du Gué :

Un projet en bonne voie

Sous le précédent mandat, la commune a initié un ambitieux projet de création de logements aux numéros 3 bis et 5 de la Rue du Gué. Aujourd'hui, nous attendons les décisions relatives aux subventions sollicitées pour une première phase essentielle : la démolition et le désamiantage de l'ancien chai, ainsi que la construction d'un logement dans une partie de ce bâtiment.

Cette étape déterminante permettra d'avancer significativement vers la réalisation du lotissement porté par notre bailleur social, 3F, qui avait exprimé le souhait de voir ce bâtiment démoli afin d'intégrer harmonieusement son projet dans le quartier. Une fois ces travaux engagés, nous pourrons faire un point précis avec 3F sur l'état d'avancement de son programme.

Par ailleurs, le désamiantage contribuera à améliorer durablement la qualité de l'environnement pour les riverains, en garantissant un cadre de vie plus sain et sécurisé.

Un financement déjà bien structuré Le coût total de cette opération s'élève à 320 453,79 € HT. Son financement repose sur plusieurs sources :

- 172 000 € issus du Fonds Vert et du Fonds de concours de la Communauté de Communes Val de Cher Controis ;
- 38 557 € déjà attribués par la Communauté de Communes ;
- 109 896,79 € couverts par les fonds propres de la commune.

Si les subventions attendues sont confirmées, les travaux pourront débuter dès 2027, marquant une avancée concrète pour notre territoire et ses habitants.

Ce projet s'inscrit dans notre volonté de répondre aux besoins en logements tout en valorisant notre patrimoine communal.

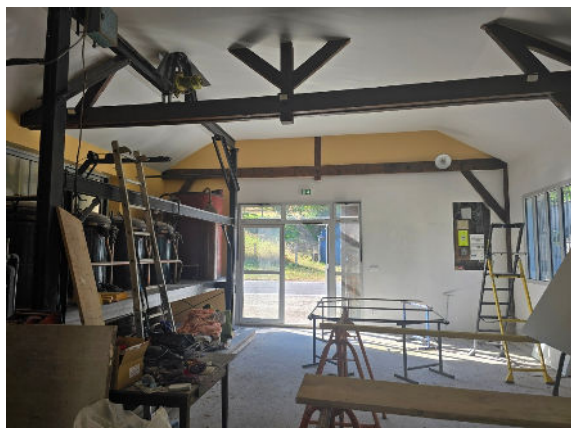


Avant



Après

L'avenir de l'ancienne distillerie 2880 Route de Beauval



Des travaux essentiels ont déjà été réalisés pour restaurer ce lieu et le rendre accessible au public. Isolation, électricité, peintures et pose de cloisons en placo ont été menés à bien.

Il reste cependant quelques finitions à prévoir : la peinture des plafonds et des murs, la rénovation du sol avec la pose d'un carrelage, ainsi que l'installation de la fibre optique. Un projet prometteur envisage de louer ce local à l'Office de Tourisme.

Pour cela, plusieurs aménagements seraient nécessaires :

- la création d'une passerelle reliant le parking du Zooparc de Beauval à la distillerie,
- un cheminement piéton sécurisé, un enduit extérieur, une fresque décorative, voire une nouvelle ouverture à l'arrière.

D'autres petits travaux pourraient également être réalisés pour adapter pleinement le lieu à cette nouvelle vocation.

Les détails de ce projet devraient se préciser au cours de l'été. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des prochaines étapes.

Amélioration de la voirie et entretien des espaces publics : les prochains travaux

Dans les semaines à venir, plusieurs interventions seront réalisées pour entretenir et sécuriser les infrastructures de la commune.

Travaux prévus Résidence des Cordeaux

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration des espaces publics, l'élagage des arbres est programmé au cours du dernier trimestre 2026 par l'entreprise Au Fil du Temps pour un montant de 2 275,20 € TTC.

Marquage au sol

L'entreprise AZ Équipement procédera au renouvellement du marquage au sol, pour un coût de 4374,90 € TTC.

Réfection de la voirie

Des travaux de comblement de fissures seront effectués sur environ 6 000 mètres linéaires de chaussée par l'entreprise Enroplus, pour un montant de 9 240 € TTC.

Signalisation routière

Enfin, l'achat de nouveaux panneaux de signalisation, confié à l'entreprise AB2 Signalisation, s'élève à 3 382,44 € TTC.

Ces interventions visent à garantir la sécurité et le bon état des infrastructures du quartier.

Le mot des élus

Nos engagements avancent, lors de notre prise de fonction, nous nous étions engagés à faire progresser plusieurs dossiers importants pour notre commune :

- finaliser le chantier de la distillerie
- mettre fin à la zone blanche internet qui pénalise une partie du territoire.
- organiser des réunions de quartier pour renforcer les échanges avec les habitants
- développer une communication plus régulière avec les associations et les habitants.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous présenter les premières actions concrètes engagées.

Concernant la distillerie, un état des lieux complet du chantier a été réalisé afin d'évaluer précisément l'avancement des travaux. Nous avons également sollicité plusieurs devis pour les opérations restant à mener, avec une attention particulière portée à la maîtrise des coûts afin de préserver au mieux les finances communales.

Pour la suppression de la zone blanche internet, nous avons pris contact avec le fournisseur d'accès concerné et lancé l'étude technique nécessaire à l'aménagement du secteur.

Notre objectif est d'obtenir une mise en oeuvre dans les meilleurs délais afin d'améliorer durablement la qualité de connexion des habitants concernés.

Le dialogue de proximité se met également en place.

Une première réunion de quartier est actuellement en préparation et devrait se tenir dès l'automne.

Le ramassage de cartons, est un franc succès, 2 camions benne ont été remplis depuis cette mise en place.

Enfin, parce que la vie associative est une richesse essentielle pour notre commune, une rencontre a été organisée le 21 mai avec les différentes associations.

Ce moment d'échange a permis d'aborder leurs projets, leurs besoins, ainsi que les coopérations possibles entre les associations et la municipalité, mais aussi entre les associations elles mêmes.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des différents projets.

Nous savons que les attentes sont nombreuses et légitimes.

Nous tenons à vous assurer que chaque dossier est suivi avec sérieux et détermination. Notre volonté est d'avancer de façon transparente.

L'avenir du labyrinthe végétal : un espace repensé pour plus de convivialité et de simplicité

Le labyrinthe sera préservé, mais dans une version optimisée pour allier esthétique et facilité d'entretien. Ainsi, quatre massifs centraux seront conservés, offrant un rendu plus harmonieux tout en réduisant les contraintes de maintenance.

Les espaces libérés accueilleront des semis de plantes locales, comme l'avoine ou le tournesol, pour favoriser la biodiversité et apporter une touche naturelle et colorée.

Un cadre plus agréable pour les visiteurs Pour améliorer le confort des usagers, plusieurs aménagements sont à l'étude. Une ombrière pourrait être installée près de la « Sauterelle » afin d'offrir un espace ombragé aux promeneurs.

Une autre option envisagée serait la plantation de quatre albizias, un arbre résistant et esthétique, qui viendraient border les quatre coins de cette zone.

Des équipements modernisés pour plus de praticité

Les pandas seront retirés. Le boulodrome sera entièrement rénové, offrant ainsi un espace de loisirs attractif pour tous.

Par ailleurs, le terrain multisports fera l'objet d'une attention particulière : une solution technique est actuellement à l'étude pour éviter que les ballons ne tombent dans le ruisseau, garantissant ainsi une pratique plus fluide et sécurisée.

Ces évolutions, pensées pour le bien-être des habitants, s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de nos espaces verts. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes et des choix définitifs, afin que chacun puisse profiter pleinement de ces nouveaux aménagements.



ZOOM SUR

Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS !

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE

J'HABITE JE VAIS

SAINT-AIGNAN
NOYERS-SUR-CHER

RÉMI+ À LA DEMANDE VOUS EMMÈNE VERS LES COMMUNES PRINCIPALES DE VOTRE SECTEUR

Appelez le centre
de relations usagers Rémi, au

0 806 70 33 33

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au samedi
de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées
au plus tard la veille du déplacement
avant 17 h. Pour le lundi, pensez à
réserver dès le vendredi avant 17 h.



Plus d'informations sur
www.remi-centrevalde Loire.fr



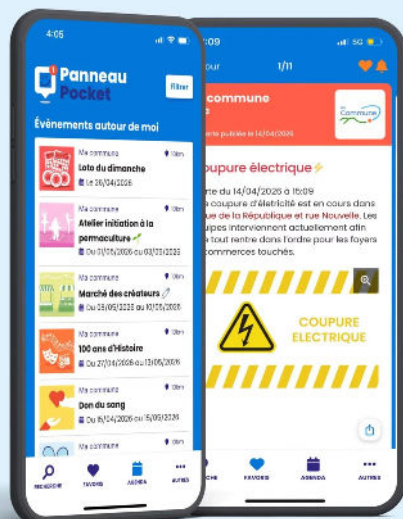
JOURS	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
SAINT-AIGNAN			
MERCREDI	14 H 00	HÔPITAL PLACE WILSON (MAIRIE) QUAIS ZONE COMMERCIALE (SUPER U-LIDL)	16 H 00
NOYERS-SUR-CHER			
MARDI	10 H 00	MAISON DE SANTÉ PIERRE ET MARIE CURIE (CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE) PLACE LUCIEN GUERRIER (MAIRIE) ZONE COMMERCIALE (INTERMARCHÉ) GARE SNCF SAINT AIGNAN - NOYERS	12 H 00

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

LA MAIRIE VOUS INFORME

sur  **PanneauPocket**

INFOS · ALERTES · AGENDA · VIE LOCALE



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ

Scannez pour
télécharger l'application!



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Avis à la population

Afin de remplacer la charrette
située à la sortie du parking
de la mairie,
nous recherchons un objet
décoratif issu de la vie locale.



La sécurité
est notre priorité.
Vos idées doivent
respecter les normes
de visibilité et de sécurité.



Vous avez une idée ? Une solution ?
Partageons vos propositions
pour améliorer le cadre de vie
et la sécurité de tous.



Merci pour votre aide
et votre engagement !



Contactez la mairie
pour partager vos suggestions
ou propositions.

